

N° 58/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 novembre 2024

OBJET : signature des devis EYNAUD TP suite à la création du lotissement Terra Alpina

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 18 novembre 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉS : GALLAND Daniel (pouvoir donné à Monsieur Alain ROCHAS)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur La Maire présente les devis de l'entreprise Eynaud concernant les travaux du lotissement Terra Alpina :

- Dévoiement AEP dans le lotissement, pour un montant HT de	4625,32€
- Raccordement au réseau pluvial et égouts, pour un montant HT de	6124,39€
- Eau potable intérieur du lotissement, pour un montant HT de	1939,28€
- Eau potable extérieur du lotissement, pour un montant HT de	2893,40€
Soit un total de	15582,39€HT
	18698,86€TTC

Monsieur La Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autorisation de les signer.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider les devis de l'entreprise Eynaud.
- **AUTORISE** Le Maire à procéder aux règlements à réception des factures correspondantes.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr